

proposition du Canada d'établir un bureau de surveillance à Khartoum. On s'est dit très préoccupé quant à l'efficacité de ce bureau sur le terrain du GS, et ses procédures, opérations et mandat ont soulevé des incertitudes. Les participants ont émis le souhait que ce bureau soit efficace et intègre. De plus, on s'est dit désappointé que le Canada ait peu réagi aux conclusions et recommandations du rapport de la mission Harker. Les participants ont demandé au Canada d'être davantage proactif en ce qui concerne les enjeux fondamentaux liés à l'extraction du pétrole et au rôle de la société canadienne Talisman Energy au Soudan.

Le rôle que joue la société Talisman Energy de Calgary dans l'exploration et l'extraction du pétrole ainsi que le financement des opérations pétrolières au Soudan est vaste et préoccupant. Quelques participants ont dit croire que la Talisman ne faisait rien d'autre que d'aider le GS, par inadvertance ou autrement, dans ses efforts pour maintenir et aggraver la guerre au Soudan.

Les participants croyaient fermement que le régime actuel et son effort de guerre ne devraient pas bénéficier des revenus tirés du pétrole. Ces revenus ne devraient pas non plus profiter à une seule région du Soudan. Les sociétés engagées dans des opérations pétrolières au Soudan devraient plutôt cesser leurs activités jusqu'à ce qu'on parvienne à un accord en ce qui concerne la distribution équitable des revenus du pétrole. Un tel accord ne peut être obtenu que dans le contexte d'un règlement de paix dans tout le Soudan, ou à la suite d'un tel règlement.

Les participants n'ont pas manifesté d'appui au gouvernement du Soudan et à ses politiques et pratiques. On perçoit le régime comme non démocratique, hostile aux intérêts de la grande majorité de la population du Soudan partout au pays, et au service des intérêts de quelques personnes seulement, qui utilisent l'appareil d'État pour faire des affaires à leur propre compte. Par contre, les participants se sont entendus pour dire que de nombreuses personnes et collectivités sont des victimes et qu'elles sont tenues à l'écart du pouvoir dans tout le pays. Les participants ont manifesté leur appui au dialogue sur la paix et à la déclaration de principe du processus de médiation de l'IGAD.

4.2 Les droits de la personne et la société civile au Soudan

Une bonne analyse fondée sur le genre de la situation des droits de la personne ainsi qu'une description détaillée du rôle des femmes dans la société civile se sont dégagées des propos de plusieurs des orateurs du forum. Les renseignements historiques sur la société civile qu'on y a présentés ont constitué une description de la structure, du rôle et des difficiles conditions de fonctionnement de la société civile à l'heure actuelle. Les femmes sont parmi les plus gravement touchées, ce qui ne les empêche pas présentement de « rafraîchir » le processus de paix en faisant entendre leur voix.

Les femmes ne parlent pas seulement de la guerre mais aussi de leur rôle en général dans la société. Elles espèrent des changements importants en faveur de l'égalité. On peut néanmoins discerner leurs préoccupations particulières en ce qui concerne les répercussions de la guerre sur les femmes et les enfants, surtout sur ceux qui ont été déplacés par la guerre, qui se retrouvent dans les soi-disant « camps de la paix » ou qui sont emprisonnés. Les femmes du Soudan sont parmi les plus pauvres des pauvres et elles souffrent du plus haut taux d'analphabétisme. La guerre a rendu la situation des femmes au Soudan beaucoup plus difficile que ne l'avait fait l'impact du colonialisme. Il existe peu de services de santé dans le pays pour les femmes et les enfants; l'accès aux aliments est biaisé à l'encontre des femmes et des enfants; et les mines terrestres les ont gravement touchés. Dans ce contexte défavorable, les femmes luttent pour se faire entendre. Elles veulent s'assurer d'être pleinement partie à toute négociation et à toute